



Des sites d'information :

CIO - Centres d'Information et d'Orientation : <http://cio72.ac-nantes.fr>

ONISEP - Toute l'info sur les métiers et les formations : www.onisep.fr

ETUDES ET SPORT

dans trois lycées publics de
l'agglomération mancelle

Lycée Polyvalent LE MANS SUD

43 86 24 102 6
ce.0721094Y@ac-nantes.fr
lemans-sud.e-lyco.fr

Lycée Polyvalent TOUCHARD-WASHINGTON

02 43 50 16 20
ce.0720033V@ac-nantes.fr
touchard-washington.paysdelaloire.e-lyco.fr

Lycée La GERMINIERE - ROUILLON

02 43 47 82 00
legta.rouillon@educagri.fr
germiniere.paysdelaloire.e-lyco.fr et eap72.fr



Information Collèges
Agglomération mancelle

ETUDES ET SPORTS AU LYCEE

Lycée Polyvalent Le Mans-Sud

Sections Sportives Scolaires :
Basket ; Football (féminin-masculin-arbitrage) ; Handball

Pôles Espoirs :
Sport automobile

Centres de Formation :
Samourai 2000 (Karaté) ;
MSB (Le Mans Sarthe Basket)

Autres partenaires :
Club des Nageurs du Mans ; Le Mans Jalt Basket ;
Institut national des arts du Music-hall (danse) ; Le Mans FC
(football) ; Club JS Coullaines (basket féminin) ; Comité
départemental Athlétisme ; Comité départemental Gym72 ; Cité du
Cirque ; Ecole de voltige équestre du Mans ; Résidence
d'hébergement des Sportifs de Haut niveau.

Lycée Polyvalent Touchard - Washington

Sections Sportives Scolaires :
Rugby ; Football américain

Lycée La Germinièrre - Rouillon

Option facultative :
Hippologie - Equitation



Les objectifs :

Les pratiques sportives, au même titre que les pratiques culturelles contribuent à l'épanouissement des jeunes et à leur intégration sociale.

Les différents dispositifs « Etudes et Sports » proposés dans les Lycées : Sections sportives scolaires ; Pôles France et Pôles Espoirs ; partenariat avec des Centres de formation, etc., ont vocation à accueillir des élèves, filles et garçons, motivés aussi bien au plan sportif qu'au plan scolaire.

Ces dispositifs « Etudes et sports » offrent aux élèves la possibilité de suivre une scolarité normale dans le cadre d'horaires aménagés et de bénéficier d'un complément de pratique sportive approfondie (Sections sportives scolaires) ou de mener à bien leur carrière sportive (Pôles Espoirs et Pôles France) et d'accéder à de performances sportives de niveau départemental, régional, national voire international. Ils permettent :

- **de motiver les élèves** en leur donnant l'occasion de progresser, et d'être valorisés dans le sport qu'ils affectionnent, d'exprimer des compétences qui peuvent contribuer à leur réussite scolaire et à leur reconnaissance sociale ;

- **de développer leur goût de l'effort** et de les aider à mesurer les conséquences d'un travail suivi et régulier ;

- **de les ouvrir sur l'extérieur et de développer leur autonomie**

- de leur permettre d'acquérir une **culture d'équipe** et de vivre dans le cadre d'une solidarité collective ;

- de les aider à évoluer dans une **bonne hygiène sportive et de vie** quotidienne et d'adopter des comportements de sécurité pour eux-mêmes et pour les autres ;

- de participer à leur **éducation citoyenne** .

- **de contribuer à l'ambiance sportive de l'établissement.**

Pour l'option facultative « Hippologie équitation » :

- Pratique de l'équitation (2 h/sem.) dans un centre équestre agréé par la Fédération Française d'Equitation
- Cours (1h/sem.) d'hippologie (biologie et physiologie du cheval)
- Programme et les évaluations établis en référence aux exigences de la Fédération Française d'Equitation
- Pas de niveau spécifique pré-requis : cours d'équitation individualisés en fonction du niveau des élèves
- Évaluations adaptées au niveau des candidats selon les mêmes modalités que l'obtention des différents "galops".
- Participation à l'obtention du Baccalauréat (points au dessus de la moyenne)

A qui cela s'adresse ?

Aux élèves admis en classe de Seconde, sous réserve d'être sélectionnés sur :

- des critères sportifs (par les responsables et entraîneurs des différents dispositifs « Etudes et Sports »)

- des critères scolaires (étude du dossier par le Proviseur du Lycée),